Nouveaux comportements alimentaires

11 juillet 2022

Propositions d’actions pour une alimentation compatible avec des systèmes alimentaires durables – Avis n°90 du Conseil National de l’Alimentation

Le Conseil national de l’alimentation (CNA) a adopté à l’unanimité lors de sa séance plénière du 6 juillet l’avis 90 *Nouveaux comportements alimentaires : proposions d’actions pour une alimentation compatible avec des systèmes alimentaires durables*. Cet avis est issu des travaux du groupe de concertation co-présidé par Pascale Hébel, personnalité qualifiée au CNA et directrice associée de C-Ways, et Fabrice Étilé, personnalité qualifiée au CNA, directeur de recherche INRAE et professeur à l’École d’Économie de Paris.

L’avis a identifié les comportements alimentaires qui se diffusent de manière accrue depuis une dizaine d’années et **reflétant des préoccupations fortes quant à l’enjeu de la durabilité des systèmes alimentaires.** L’évolution des comportements alimentaires allant dans le sens d’une plus grande durabilité des systèmes alimentaires est pour le CNA **une des réponses essentielles pour atteindre les objectifs fixés par la France en matière de transition agroécologique et de lutte contre le changement climatique à horizon 2030.** Cet avis s’inscrit ainsi dans une réflexion sur les pistes d’action et modalités d’adaptation des acteurs de la chaîne alimentaire et des politiques publiques permettant d’accompagner et de favoriser l’évolution des comportements alimentaires vers une alimentation compatible avec des systèmes

alimentaires durables en France.

Le CNA identifie en ce sens quatre objectifs communs partagés :

- Favoriser le **rééquilibrage entre la consommation d'aliments d'origine végétale et d'origine animale, en particulier à travers la modération dans la consommation de viande ;**
- Développer et faire connaître les **modes de production et de logistique répondant aux attentes de la société en matière de durabilité et d'équité et limitant le gaspillage alimentaire ;**
- **Encadrer le développement des outils** numériques afin de favoriser des comportements alimentaires durables ;
- Agir sur les **contraintes limitant les possibilités de transition vers des systèmes alimentaires durables.**

Pour y répondre, le CNA propose des recommandations opérationnelles déclinant ces objectifs. Parmi celles-ci, **12 recommandations clés** ont été priorisées.

Les propositions d'actions du CNA vont notamment dans le sens d'une **meilleure éducation et information sur les pratiques alimentaires et les modes de production cohérents avec les objectifs de transition vers des systèmes alimentaires durables**. Il recommande en particulier de redéfinir les repères nutritionnels officiels pour inclure l'enjeu de la durabilité et de développer des actions d'éducation et d'information pour une alimentation compatible avec des systèmes alimentaires durables.

Les **outils digitaux** occupent une place de plus en plus significative dans l'évolution des comportements alimentaires, que ce soit dans les modalités de choix et d'achat du produit, de suivi du régime alimentaire, ou dans le développement d'applications anti-gaspillage. Le CNA propose dans ce cadre de **garantir l'information sur les qualités des produits et de mieux informer les consommateurs**, notamment en encadrant et en assurant la durabilité des outils numériques en lien avec l'alimentation.

La **restauration collective** étant un acteur clé dans l'évolution des comportements alimentaires, le CNA souligne la nécessité de **l'accompagner et lui donner les moyens d'être un levier des transitions des pratiques alimentaires**, notamment en faveur d'un rééquilibrage entre la consommation d'aliments d'origine végétale et d'origine animale, mais aussi de la modification

des pratiques d'approvisionnement.

Afin d'inclure l'amont de la chaîne alimentaire, le CNA propose des recommandations visant à **promouvoir les pratiques de production, de transformation alimentaire et de commercialisation contribuant au développement d'une offre de produits issus de méthodes de production plus respectueuses de l'environnement, du bien-être animal et de la santé humaine, en limitant le gaspillage alimentaire.**

Enfin, il propose de **développer la recherche sur des dynamiques alimentaires en cours** pour lesquelles il estime les travaux de recherche insuffisants**.**

L'ensemble des recommandations ainsi que les positions consensuelles ou dissensuelles des différents groupes d'acteurs ayant contribué à la concertation sont développés dans l'avis. Celui-ci est transmis aux ministères chargés de l'environnement, de la consommation, de la santé et de l'agriculture, ainsi qu'aux acteurs de la chaîne alimentaire.

Avis n°90 du CNA – résumé 4 pages.pdf

Avis n°90 du CNA – « Nouveaux comportements alimentaires – propositions d'actions pour une alimentation compatible avec des systèmes alimentaires durables ».pdf